

**GRAND CHALON.** Le président a présenté ses vœux hier midi.

# Sébastien Martin en rassembleur

Sébastien Martin, le président du Grand Chalon, a présenté ses vœux, hier, revenant sur l'année écoulée et les perspectives.

**P**roximité, collectivement, ensemble... Autant de mots prononcés et répétés hier par Sébastien Martin qui, à l'occasion de ses vœux, dans une salle du conseil du Grand Chalon pleine à craquer, s'est positionné en rassembleur et en homme d'écoute, en revenant sur la « nouvelle gouvernance » mise en place en 2014. Listant quelques événements de l'année écoulée, le président a entre autres évoqué l'implantation des entreprises Rhenus Logistic et Zooplus, la « relance de la construction du PLU intercommunal », ou encore la définition des « bases du futur contrat de ville. »

Concernant 2015, le président a indiqué que le premier



Entouré de vice-présidents et de conseillers délégués, Sébastien Martin a évoqué de nombreux sujets. Photo C. R.

semestre sera consacré à la finalisation de plusieurs dossiers : un nouveau « schéma de transports et de mobilité », « l'amélioration de notre système de collecte des déchets », une « programmation de l'intervention du Grand Chalon en cohérence avec les schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement », et le développement « des filières d'enseignement supérieur. »

Évoquant un contexte finan-

cier très défavorable, Sébastien Martin a par ailleurs indiqué qu'il « faudra établir un nouveau pacte financier et fiscal pour aborder sereinement avec les communes les moyens que nous pouvons trouver pour leur permettre de poursuivre leurs projets d'investissement, tout en permettant à notre agglomération de mener les grands chantiers structurants qu'elle doit porter ». Dans cette optique, le

président a estimé que « le niveau de compétences actuel [du Grand Chalon] est suffisant », et a indiqué qu'il faut « recentrer nos interventions » et « limiter le saupoudrage ». En termes d'investissements justement, Sébastien Martin a indiqué que les moyens seront préservés sur le développement économique, sur l'habitat et la petite enfance, un sujet sur lequel il souhaite une réorganisation pour que « le taux de réponses positives passe de 60 à 70 % ». Sur l'habitat, il a annoncé pour septembre la mise en place d'un guichet unique pour aider les particuliers à rénover leurs biens.

## L'Aderc supprimé

Sur le développement économique, Sébastien Martin a estimé que la réussite de l'aménagement de Saôneor (dont il reste à aménager 80 hectares, plus 20 hectares en façade

autoroutière) passe par son indispensable désenclavement : « J'ai d'ailleurs reçu la semaine dernière l'accord du ministre des Transports pour une étude sur la réalisation d'un demi-échangeur autoroutier au niveau de l'aérodrome de Champforgeuil. » Pour attirer des entreprises sur le territoire, il a par ailleurs indiqué que des « cabinets spécialisés » seront mandatés, que divers clubs seront créés, et qu'une seule Mission développement économique regroupera prochainement les fonctions jusqu'à présent remplies par l'Aderc et la direction du développement économique du Grand Chalon.

Au niveau des intercommunalités, enfin, le président a plaidé pour des coopérations accrues avec les voisines, ainsi qu'avec toutes celles « de Dijon à Mâcon, qui doivent être capables d'agir ensemble. »

CHRISTOPHE ROULLIAUD

## POKER

### Chalon en finale nationale



Les Chalonnais très heureux de leur perf', surtout au regard du début de saison quelque peu compliqué. Photo DR

Pour la 4<sup>e</sup> fois en sept ans, les joueurs du Grand Chalon poker participeront à la finale nationale du Cnec (Championnat national par équipes des clubs). « On est vraiment heureux. On fait partie des 16 qualifiés parmi plus de 200 clubs affiliés, et près de 180 à avoir participé aux qualifications », explique l'expresident Ludovic « Lud-O » Berret.

La qualification a été décrochée presque facilement, lors de la finale interrégionale Bourgogne-Franche-Comté,

le week-end dernier. Constantamment dans le top 2, les Chalonnais ont joué un très bon poker, allant jusqu'à assurer leur qualification 1 h 30 avant la fin des parties. Le gros rendez-vous est programmé les 18 et 19 avril, à Tours. Ce sera aussi la 4<sup>e</sup> finale nationale pour le capitaine Benjamin «keyrahottie» Bosuet. Un grand moment pour le club présidé depuis peu par Jérémy «MiMi» Singeot, dans le top 10 du classement général des clubs français.

LIONEL JANIN

## CGT

### Un appel au rassemblement lundi



Claude Cadot (micro en main), secrétaire général de l'union locale CGT de Chalon. Photo G. J.

Les délégués CGT étaient réunis en comité de leur union locale, jeudi à la maison des syndicats. L'actualité a fortement marqué les débats. À commencer par la loi Macron. « C'est une nouvelle attaque contre le droit du travail, avec les mesures sur le dimanche ou la nuit. Elle remet également en cause les Prud'hommes. Le patronat aura une liberté plus grande pour licencier des salariés en groupe », a indiqué Claude Cadot lors de la conférence de presse qui a suivi le comité local.

Du coup, lundi, le syndicat appelle à une mobilisation

devant la sous-préfecture, jour d'ouverture du débat parlementaire sur la loi. Plusieurs syndicats devraient se joindre au mouvement.

L'autre débat qui a occupé la CGT est le dialogue social. « Nous avons parlé des moyens des salariés, via le syndicat, pour construire un rapport de force dans les entreprises », a précisé Claude Cadot. Son envie est de protéger au mieux les salariés.

Une résolution a été adoptée, un texte venu de Chalon qui sera porté au plus haut niveau des instances dirigeantes du syndicat, à Paris, les 4 et 5 février, dates d'un

comité confédéral. Une résolution qui veut une solution radicale : la grève générale reconductible. « Nous avons besoin de cela pour regagner ce que nous avons perdu. Il faut créer un mouvement de masse pour que le gouvernement nous écoute, et non plus le Medef dans les textes qu'il produit », a terminé Claude Cadot. L'année 2015 promet donc d'être revendicative pour la CGT.

GRÉGORY JACOB

➔ **Rassemblement**  
le 26 janvier à 17 h,  
devant la sous-préfecture.  
➔ Lire le texte de la résolution  
sur [www.lejsl.com](http://www.lejsl.com)